

## Article 2 de l'arrêté du 26 mai 1997 portant création du certificat de préposé au tir

Date de mise à jour : 5 Juillet 2024

### Notre analyse

Afin de s'inscrire à l'examen du certificat de préposé au tir (CPT), les candidats doivent avoir préalablement suivi la formation correspondante d'une durée d'au moins 35h. Le contenu de cette formation fait l'objet du référentiel figurant en annexe 1 du présent arrêté portant création du CPT.

La compétence globale visée est la mise en œuvre des substances explosives en respectant les règles de sécurité.

Les candidats qui postulent à une option ou plusieurs options du CPT doivent avoir déjà obtenu préalablement le CPT et avoir suivi une formation à l'option souhaitée d'une durée minimale de 8h.

## Article 2 de l'arrêté du 26 mai 1997 portant création du certificat de préposé au tir

Peuvent prendre part à l'examen correspondant au certificat de préposé au tir les candidats ayant suivi le stage de formation professionnelle correspondant, d'au moins trente-cinq heures et dont le contenu est défini en annexe I au présent arrêté.

Les candidats à une ou plusieurs des options complémentaires mentionnées à l'article 1er ci-dessus doivent :

- avoir satisfait aux exigences de l'examen du certificat de préposé au tir dont le règlement est défini à l'annexe II au présent arrêté ou répondre aux conditions des articles 9 ou 10 du présent arrêté ;
- avoir suivi le stage de formation professionnelle, d'au moins huit heures, correspondant à l'option présentée et dont le contenu est défini en annexe I au présent arrêté.

### Des outils utiles à la mise en oeuvre



Travaux à l'explosif -  
Certificat de préposé au tir  
- Généralités

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Travaux à l'explosif -  
Certificat de préposé au tir  
- Option 1 Travaux  
souterrains

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Emploi des explosifs:  
conditions de délivrance du  
permis de tir

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Un certificat de préposé au  
tir délivré en Espagne est-il  
valable en France ?

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Choisir l'explosif adapté  
aux travaux du BTP

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Travaux de démolition à  
l'aide d'explosifs

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)